

HISTOIRE LOCALE

NOUVELLE SERIE

*La coutume vingt fois
séculaire des feux
de la Saint-Jean*

Ce livre est publié dans la collection *Monographies des villes et villages de France*, dirigée par M.-G. Micberth, qui compte plus de 2 720 titres à ce jour. Dans son introduction, l'auteur explique qu'il veut « laisser au lecteur le soin [de] tirer la conclusion qui s'impose après la lecture des pages qui vont suivre. Cette conclusion est que la Bourbonnaise a pris naissance dans la coutume vingt fois séculaire des feux de Saint-Jean, les « maroles », comme on les appelle encore aujourd'hui, et que le premier mannequin portant le nom de la Bourbonnaise a été brûlé à Nogent la veille de la Saint-Jean de l'année 1768. Voilà ce que les multiples recherches que nous avons faites nous ont amené à croire, sans aucune



idée préconçue, sans autre pensée que d'arriver à dégager la vérité du puits profond et obscur où l'ont, à dessein, enfoncée quelques facétieux chroniqueurs. Cette conviction, basée sur les preuves que nous donnerons plus loin, est corroborée par de multiples détails que nous ne pouvons indiquer pour ne pas rendre trop diffuse notre narration, mais qui n'en sont pas moins probants. Espérons que nous serons assez heureux pour faire partager à ceux qui voudront bien nous lire jusqu'au bout une opinion dictée par la raison et établie sur des faits d'une indiscutable authenticité. »

Bientôt réédité

La Bourbonnaise de MARGON

L'histoire de la dame de Radrais

par Georges FAUQUET

Petite commune du Perche, Margon est située au confluent de la vallée de la Cloche et de l'Huisne. Le village a conservé son église du XI^e siècle qui domine le vieux bourg. Mais c'est à sa fête patronale qu'il doit sa célébrité. Depuis 1768, chaque dernier dimanche de juin, un bûcher est dressé. Le soir, on y brûle un mannequin à qui est attribué le nom de « la Bourbonnaise ». Cette tradition repose sur diverses légendes. Certaines évoquent la personnalité d'un cabaretier qui, du temps de Louis XV, voulut rendre plus attractifs les feux de la Saint-

Jean, en y faisant brûler un mannequin. Ce fut d'abord un homme, puis une femme. L'impopularité de la comtesse du Barry aurait amené les habitants à lui donner ce surnom. D'autres s'appuient sur l'histoire de la dame de Radrais, dont l'existence remonterait au temps des croisades. De nombreux auteurs se sont intéressés à cette légende. Parmi les diverses versions, on trouve celle de Marguerite de Radrais, châtelaine de Margon, détestée de tous. Profitant de l'absence de son mari parti aux croisades, elle prit un amant. À son retour, le seigneur de Margon exécuta le couple adultère. Pour se venger de la cruauté de la dame, les habitants auraient brûlé son effigie.

Un inventaire de versions dissemblables

Après avoir établi, dans son introduction, la teneur des doutes qu'il convient d'avoir vis-à-vis de la légende de la dame de Radrais, Georges Fauquet présente la légende de la Bourbonnaise en reproduisant, in extenso, l'histoire que raconte l'abbé Fret dans son ouvrage *Antiquités et chroniques percheronnes*, paru en 1840. Il reconstitue ensuite la liste des historiens de la Bourbonnaise. Outre l'abbé Fret, M. Filleul-Pétigny a narré cette histoire, s'appuyant sur le roman de Madame de Pizieux, dont on ne trouve plus aucun exemplaire. Puis de nombreux autres chroniqueurs sont évoqués, comme Thomassu, Clara Filleul de Pétigny, H. Dallier, Pitard, A. Gouverneur, Ed. Lefebvre, les journalistes du *Magasin pittoresque*, divers anonymes, Quesnay de Beaurepaire, Lucien Devaux et Adrien Filleul. Cet inventaire de versions dissemblables permet d'établir s'il existe une concordance entre les détails de la légende et les faits indiscutables qu'ont transmis les historiens du Perche. Pour rechercher la vérité sur la Bourbonnaise, l'auteur reproduit le texte de M. Giroust qui réfute point par point la légende. Il retrace ensuite l'origine de la légende en décrivant l'itinéraire du roman de Mme de Pizieux, qui bien que n'ayant jamais été publié, reste ainsi gravé dans la mémoire collective. Trois courts chapitres sont ensuite consacrés aux manoirs dans lesquels se passent les événements relatés dans le roman. Il s'agit tout d'abord du manoir de la Bourbonnaise, dit avant 1780, « le pavillon de Radray ». L'auteur décrit son histoire, établit la liste des propriétaires successifs et entraîne le lecteur dans une visite guidée. L'ancien manoir de Courcelles, résidence de la belle Renée, fut acquis par la famille de Pizieux et servit de titre nobiliaire. Enfin, le château de la Manorière, résidence du baron, fiancé de Renée de Courcelles et chevalier servant de la belle Bourbonnaise, est décrit comme une simple ferme. Un adieu au lecteur et une bibliographie complète concluent l'ouvrage de Georges Fauquet.

UNE COLLECTION
UNIQUE EN FRANCE
DE 2725 TITRES

41 TITRES SUR
L'EURE-ET-LOIR

Renseignements au
03 23 20 32 19

LA BOURBONNAISE DE MARGON

C'est à une grande enquête que nous convie Georges Fauquet. Il raconte l'histoire d'une histoire, à la lumière des écrits et des faits historiques. Quelle est la vérité sur la Bourbonnaise de Margon ? Faut-il croire la légende ? Partant en croisade, un sire de Courcelles recommande à sa femme de ne donner la main de leur fille unique, Renée ou Sophie, selon les versions, qu'au porteur de l'anneau et du consentement paternel. Parmi les deux prétendants, l'un, baron de la Manorière, était le chevalier servant de Marguerite de Raderai, châtelaine de Margon. Jalouse de l'amour qui ne tarda pas à unir la jeune fille et le baron et furieuse d'être éconduite, la méchante femme mit en place un stratagème qui aboutit au mariage de Renée avec l'autre prétendant, le comte de Nogent. Sur son lit de mort, celle-ci confessa son crime. L'époux de Renée fit instruire son procès. Le châtiment des faussaires fut prononcé : le cadavre de la châtelaine dut subir le supplice du feu. La sentence voulait également que, chaque année l'effigie de Marguerite soit brûlée pour perpétuer l'exécration de la mémoire de la châtelaine. À partir de cette première version, l'auteur, pas à pas, s'emploie à démontrer que cette histoire n'est qu'une légende qui ne repose sur aucune vérité historique. Les personnages n'ont laissé aucune trace dans de quelconques archives. Les anachronismes sont nombreux, comme les armes du sire de Courcelles avant les premières croisades. Présentant ceux qu'il qualifie de chroniqueurs, mais surtout pas d'historiens, l'auteur s'insurge contre leur faculté à reprendre des informations qui, non seulement ne sont pas vérifiées mais surtout sont déformées pour aboutir à des interprétations totalement incompatibles avec un traitement sérieux de l'histoire. Au final, l'oeuvre de fiction de Mme Pizieux, dont l'auteur révèle au grand jour l'opportunisme, « hypnotisant le chroniqueur, suppléant à tout, à l'histoire, à la raison, au simple bon sens » ne résista pas aux assertions irréfutables du président Giroust. Car « c'est le sort de toutes les poétiques légendes d'être un jour ou l'autre écrasées sous le pied brutal de la prosaïque réalité ».

Réédition du livre intitulé *La Bourbonnaise de Margon*, publié en 1902.

Réf. 1138-2725. Format : 14 x 20. 100 pages. Parution : mars 2008

Vite, commandez dès aujourd'hui cet ouvrage (attention tirage limité) à l'aide du bulletin ci-dessous ou dès parution
XX

Retrouvez
**LE LIVRE
D'HISTOIRE**
sur Internet...
<http://www.histo.com>



Bulletin
de
souscription

Le Livre d'histoire

à retourner à : 17, rue de la Citadelle
02250 Autremencourt
Tél. 03 23 20 32 19



Parution mars 2008
1138-2725

Nom

Adresse

.....

.....

JE CHOISIS MON MODE DE PAIEMENT

Par chèque bancaire Par C.C.P. Par mandat Par carte bancaire

N° | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |

Expirant le :

| | | | |

Téléphone (obligatoire) :

.....

Signature :

.....

Je commande « LA BOURBONNAISE DE MARGON » :

..... ex. au prix de 12 €.....

FRAIS DE PORT : 1 ex. 5 €- 2 ex. 6 €- 3 ex. 7 €.....

Je souhaite recevoir votre catalogue général 2008 (344 pages)

- 2 675 titres disponibles - 30 000 villages traités (10 € de participation aux frais).....

Fait à....., le.....

TOTAL :

TIRAGE LIMITÉ ET NUMÉROTÉ. Prix justifié.

MERCI POUR VOTRE COMMANDE

Règlement par chèque postal ou bancaire, mandat, à effectuer au nom de : Le Livre d'histoire.